

Mercredi 13 septembre (après-midi)

Intervenant : **Sylvain LOHNER**, formateur, spécialiste des collectivités locales

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation payante sur inscription (Financement collectivité ou DIF)



Andrézieux-
Bouthéon



4 heures
(14h - 18h)



Élus et EPCI
(agents si places
disponibles)



15
participants

L'école occupe une place centrale dans la vie de la commune et constitue une préoccupation essentielle pour les élus, qu'ils soient directement ou indirectement concernés.

Cette formation a été spécialement conçue pour les maires et les élus municipaux en charge des questions scolaires. Son objectif est de leur fournir une compréhension approfondie de l'organisation scolaire, des particularités de cette compétence partagée qui implique de plus en plus la commune, ainsi que des évolutions jurisprudentielles récentes et des rôles et responsabilités des différents acteurs.

Au-delà des aspects réglementaires, cette formation se veut également pragmatique afin de faciliter le travail des élus et de garantir le bon fonctionnement de l'école.

AU PROGRAMME

- 1 - Généralités sur la compétence scolaire (obligation scolaire, principes, répartition des compétences)
- 2 - Focus sur les inscriptions dans les écoles publiques
- 3 - Financement de la scolarité dans une commune extérieure
- 4 - Focus sur l'enseignement privé

OBJECTIFS

Identifier les
différents régimes
juridiques applicables

Distinguer le rôle du
maire ou du président
d'EPCI

S'INSCRIRE À LA FORMATION

 Connectez-vous à votre Compte Formation AVANT de cliquer sur le lien ci-dessous

» S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

OU

» Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC

